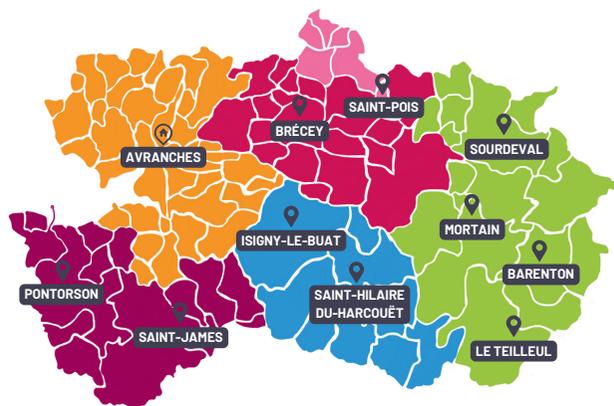


NOS POINTS D'ACCUEIL



SIÈGE

2 Bis, Rue Saint-Martin, 50300 AVRANCHES

BARENTON

Point Public (Agence postale)
Rue Pierre Crestey
50720 BARENTON

PONTORSON

Centre des Finances Publiques
1 Rue Hedou
50170 PONTORSON

BRÉCEY

Maison des Services Publics
7 Rue Louis René Le Berrays
50370 BRÉCEY

SAINT-JAMES

Communauté de Communes Maison de Pays
Rue Haie de Terre
50240 SAINT-JAMES

ISIGNY-LE-BUAT

L'îlot
2 Place de la Mairie
50540 ISIGNY-LE-BUAT

SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUËT

Maison des Services Publics Sociaux
65 Place Delaporte
50600 SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUËT

LE TEILLEUL

Maison des Services Publics Sociaux
32 Rue Beauregard
50640 LE TEILLEUL

SAINT-POIS

Mairie
15 Grande Rue
50670 SAINT-POIS

MORTAIN

Forum du Mortainais
24 Rue du Rocher
50140 MORTAIN

SOURDEVAL

Centre d'Animation de Service
13 Rue de Tinchebray
50150 SOURDEVAL

NOTRE SIÈGE

OÙ NOUS TROUVER ?

2 bis, Rue Saint-Martin
50300 AVRANCHES

COMMENT NOUS CONTACTER ?

Téléphone : 02 33 79 42 00
Mail : contact@mlsudmanche.fr

NOS HORAIRES

Lundi	/		13h30 - 17h30
Mardi	8h30 - 12h30		13h30 - 17h30
Mercredi	8h30 - 12h30		13h30 - 17h30
Jeudi	8h30 - 12h30		13h30 - 17h30
Vendredi	8h30 - 12h30		13h30 - 17h30

NOS RÉSEAUX

-  missionlocalesudmanche.fr
-  Mission Locale du Sud Manche
-  Mission Locale du Sud Manche
-  Mission Locale du Sud Manche



Mission Locale du Sud Manche

NORMANDIE

L'emploi et l'autonomie
des jeunes

EMPLOI

FORMATION

ORIENTATION

INFORMATION

VIE QUOTIDIENNE

2 Bis, Rue Saint Martin
50300 AVRANCHES

☎ 02 33 79 42 00



POUR QUI ?

La Mission Locale du Sud Manche accueille et informe tous les jeunes de 16 à 25 ans rencontrant des problématiques liées à l'emploi, la formation, la santé ou le logement.

Tous les jeunes qui ont fini leurs études ou qui ne sont plus scolarisés peuvent être accompagnés par la Mission Locale dans leurs démarches d'insertion sociales et professionnelles.

La Mission Locale reçoit et accueille dans ses locaux à Avranches et sur ses 10 points d'accueil répartis sur les territoires de l'agglomération du Mont-Saint-Michel Normandie et de Villedieu Intercom.

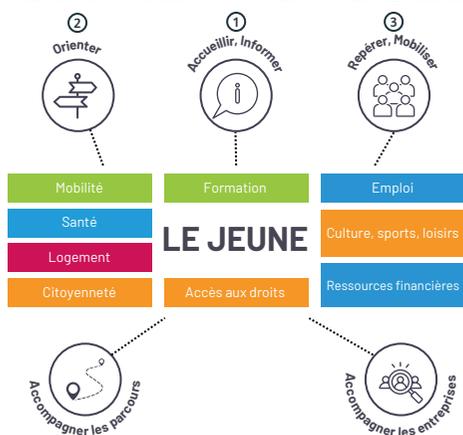
COMMENT ?

Je prends contact avec la Mission Locale du Sud Manche pour obtenir un rendez-vous (coordonnées au dos).

Lors de ma venue avec un(e) conseiller(e), je pense à prendre avec moi :

- Mon CV si j'en ai un
- Ma pièce d'identité ou justificatif d'identité
- Ma carte vitale ou numéro de sécurité sociale

L'OFFRE PROPOSÉE



MON AVENIR C'EST...

UN MÉTIER QUI ME PLAÎT

La Mission Locale du Sud Manche vous accompagne vers l'emploi. Comment ?

- Découverte des métiers et des secteurs d'activité.
- Accès aux offres d'emploi et préparation de votre candidature : CV, lettre de motivation et entretiens.
- En vous présentant des employeurs et des professionnels de tous les domaines.
- En vous informant sur vos démarches d'accès à l'emploi.

UNE FORMATION ADAPTÉE

Le meilleur moyen de trouver un emploi qui vous corresponde, c'est d'être bien orienté et formé. Comment ?

- En vous aidant à construire votre projet professionnel et en développant vos compétences.
- Avec des visites d'entreprises et des réalisations de stages en entreprises.
- Des accès à la formation et aides au financement au travers de l'État, de la Région, des organismes partenaires...

DES SOLUTIONS POUR MA VIE QUOTIDIENNE

À chaque parcours ses propres obstacles. C'est pourquoi, on vous accompagne bien au-delà de l'emploi, là où vous en avez vraiment besoin :

- Accès aux droits
- Culture et loisirs
- Logement
- Mobilité
- Santé



LE PACEA

Le Parcours d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie : une démarche personnalisée pour accompagner les jeunes vers leur insertion professionnelle et autonomie.

C'EST QUOI ?

- Offre un suivi personnalisé pour construire un projet professionnel, avec des étapes en entreprise et parfois une aide financière.

POUR QUI ?

- Pour les jeunes de 16 à 25 ans en recherche de solutions.



LE CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE

Le Contrat d'Engagement Jeune : une opportunité sur mesure pour guider les jeunes vers leur réussite professionnelle.

C'EST QUOI ?

- Un accompagnement par un conseiller dédié avec un programme intensif de 15 à 20 heures par semaine composé de différents types d'activités et une allocation pouvant aller jusqu'à 552€ par mois.

POUR QUI ?

- Jeunes de 16 à 25 ans sans emploi, ni formation, en difficulté d'accès à l'emploi durable et prêts à s'engager à suivre le programme.